

Les complémentaires santé s'engagent

Les complémentaires santé adhérentes à la Fédération Française de l'Assurance ont décidé de marquer leur solidarité envers leurs assurés dans le contexte d'urgence économique et sociale.

1/ Elles s'engagent ainsi sur des mesures immédiates et concrètes pour le pouvoir d'achat des Français :

- **Il ne sera procédé à aucune augmentation de tarif liée à la réforme du « 100 % santé » pour l'année 2019.** Les acteurs qui auraient anticipé une telle évolution s'engagent à la corriger.
- **Les complémentaires santé contraindront leurs frais de gestion dès 2019 :** il ne sera procédé à aucune augmentation de taux à ce titre pour l'an prochain.
- **Elles s'engagent, à titre exceptionnel, à reverser intégralement les augmentations tarifaires prévues en 2019 sur leurs contrats de base,** qui bénéficient au total en France à plus de 5 millions d'assurés. Chaque opérateur choisira les modalités à mettre en œuvre pour cette compensation.

Pour la mise en place effective de ces dispositions, les organisations de complémentaires santé procéderont par voie de recommandation auprès de leurs membres dans les plus brefs délais. L'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) est compétente pour veiller à leur bonne application.

2/ Outre ces mesures immédiates de solidarité, les complémentaires santé proposent également d'engager une réflexion de moyen terme sur l'amélioration de l'offre de soin :

- Elles proposeront aux pouvoirs publics une réflexion quant à l'accélération de la mise en œuvre de la réforme « 100 % santé » au cours de l'année 2019.
- **Elles souhaitent contribuer à l'amélioration du fonctionnement de l'Aide à la complémentaire santé (ACS)** afin que nos concitoyens aux revenus les plus modestes puissent y accéder plus largement puisqu'environ 65 % des Français éligibles à l'ACS n'utilisent pas cette faculté.
- **D'une façon plus générale, une meilleure coopération entre l'Assurance Maladie Obligatoire et les assureurs complémentaires doit être recherchée.** Les organismes complémentaires peuvent en effet apporter beaucoup à nos concitoyens : actions de prévention, éducation thérapeutique etc.

Bernard Spitz, président de la Fédération Française de l'Assurance, a indiqué : « *Dans les circonstances exceptionnelles que nous vivons, la principale préoccupation des assureurs santé est de veiller à la qualité du service rendu aux Français dans un esprit de réforme et de responsabilité. Notre objectif est d'assurer les meilleurs soins possibles au plus grand nombre* ».

Contacts presse

Bénédicte Gouvert
01.42.47.93.80 / 06.48.14.50.24
b.gouvert@ffa-assurance.fr

Julie Poissier
01.42.47.93.13 / 06.45.33.43.60
j.poissier@ffa-assurance.fr